

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 31 (1943)

Heft: 636

Artikel: Le service civil du travail féminin suisse

Autor: I. De Rham

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264829>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le service civil du travail féminin suisse

Le 19 mars dernier, environ 200 femmes venues de toutes les parties de la Suisse se sont réunies à Neuchâtel pour la troisième Assemblée annuelle du Service civil du travail féminin suisse (*Schweizerischer Ziviler Frauenhilfsdienst*). Chaque Association cantonale avait envoyé une ou plusieurs déléguées, et le Comité central, désireux de mieux connaître les activités de ce Service civil, avait invité de nombreuses personnes que les questions traitées pouvaient intéresser.

La présidente centrale, M^{me} Haemmerli-Schindler, donna d'abord lecture du rapport du Comité central, et rappela l'esprit et le but du S. C. F. S. :

Le S. C. F. S. est un groupement de femmes et de jeunes filles qui désirent servir le pays à côté de leurs occupations de ménagères, de mères de famille ou de leur travail professionnel. Elles se sont engagées à se charger de devoirs d'une durée limitée, mais elles s'intéressent tout particulièrement aux tâches sociales et économiques du temps de guerre.

Le S. C. F. S. n'est ni une société, ni une ligue. Il ne doit pas troubler le travail des organisations féminines déjà existantes, mais remplir les tâches qu'il s'est assignées en coopérant avec elles.

Le S. C. F. S. se tient à la disposition des Offices fédéraux. Il s'est déjà à plusieurs reprises mis au service de la Croix-Rouge suisse, de la Croix-Rouge internationale, des Oeuvres sociales de l'armée.

Avant tout, sa raison d'être c'est le service local. Il doit s'organiser, se développer dans chaque ville, dans chaque commune, selon les besoins particuliers de la localité.

Puis M^{me} DuBois-Meuron, présidente de la section de Neuchâtel, présenta un magistral rapport dans lequel elle avait réuni toutes les expériences et les activités des Associations de chaque canton. Je me contenterai ici de citer quelques-unes de ces activités: travail pour les mobilisés, lessives de guerre, paquets de Noël, camps d'internés civils et réfugiés, entretien du linge des internés polonais, placement des enfants étrangers, collecte d'habits, organisations de vestiaires, récupéra-

tion de matières premières, séchage de fruits et de légumes, démonstrations de cuisine économique, aide aux paysannes et services de raccommodage, récoltes de plantes médicinales pour la Croix-Rouge en faveur des camps de prisonniers, vente d'insignes, de cartes et de timbres, organisation de conférences et de journées d'information, parfois en collaboration avec « Armée et Foyer », etc., etc.

A Zurich, où les membres du S. C. F. S. ont une très grande activité, trois groupes distincts ont été formés pour faciliter le travail:

1) Des *Netzgruppen* ou « Groupes d'entraide » qui travaillent uniquement dans leur quartier, sous la direction d'un chef. Leurs membres sont prêts en cas de sinistre, à installer sur place et très rapidement des dortoirs, des chambres de malades, des cuisines communes.

2) Des *Quartierhilfen* ou « Aides de quartiers » dont le but est de secourir les blessés et les malades dans les divers quartiers, pour le cas où dans un bombardement, les hôpitaux seraient surchargés ou même détruits. Les femmes qui en font partie ont suivi un cours élémentaire de premiers soins. Elles doivent pouvoir se tirer d'affaire, avec rapidité et initiative, dans toutes les circonstances.

3. Des *Hilfsgruppen* (qui peuvent être appelées en français « troupes de secours ou « aides mobiles »), une de leurs particularités étant de n'être attachées à aucun quartier, mais d'être à disposition partout et en tout temps, en cas de désastre.

Un exposé très vivant sur l'activité de ces troupes mobiles fut présenté par une enthousiaste jeune fille, revêtue de l'uniforme: blouse imperméable gris-vert, avec les lettres H. T. sur la manche, et ceinturon auquel est fixée la boîte de pansement. Chaque troupe, formée de 40 participantes, est divisée en groupes: services samaritains, enseignements, assistance, subsistance, cantonnement. L'aide mobile doit être exacte et rapide. Elle doit pouvoir faire des courses à bicyclette par tous les temps et la nuit sans lumière, transmettre un message verbal, lire la carte, installer un abri, des cantonnements, des lits, des cuis-

nes avec des moyens de fortune, s'occuper des malades, des enfants, etc. Les connaissances nécessaires sont acquises dans des cours donnés par des spécialistes, le samedi après-midi ou le soir; des exercices d'une journée entière ainsi que pendant la nuit sont aussi prévus. Les sacs de montage contenant du linge, des vêtements chauds, quelques vivres, doivent toujours être prêts.

Comme travail pratique, les H. T. se sont occupées de convois d'enfants et ont réparé la maison délabrée d'une vieille femme habitant la contrée. Elles ont consolidé les portes et les fenêtres refait une partie du mobilier, blanchi les murs. Tout ce travail, accompli volontairement par des femmes d'âge et de milieux très divers, se fait dans un bel esprit de camaraderie. Un cours de cadres eut lieu à Hôngg près de Zurich, en octobre, et remporta un grand succès. Des troupes analogues ont aussi été créées à Winterthour et à Baden.

Cette intéressante causerie fut illustrée par quelques clichés, ainsi que par une exposition du matériel et des objets confectionnés par les H. T. M. Fallert, secrétaire général de la D. A. P., parla alors des mesures à prendre pour la population civile en cas de dégâts causés par les bombes. Ayant évoqué les horreurs du bombardement intensif d'une ville, il insista sur le fait que la population doit être préparée à l'avance à cette éventualité. Les membres des bataillons de D. A. donnent les premiers secours aux blessés, dégagent les victimes, éteignent les incendies, mais ne peuvent s'occuper complètement des familles restées sans abri: il est probable, en effet, qu'ils seront rapidement appelés dans d'autres quartiers, surtout s'il y a plusieurs attaques successives. C'est alors que se fait sentir le besoin d'une autre organisation, qui prendra les premières mesures de sécurité et s'occupera des familles, des enfants abandonnés. Il faudra s'efforcer de rendre habitables les maisons détériorées; si ce n'est pas possible, trouver des logements, établir des camps, procurer du linge, des vivres, soigner les malades, s'occuper de l'hygiène afin d'éviter les épi-

démies, identifier et enterrer les morts, retrouver du travail pour ceux qui n'en ont plus, soutenir le moral des sinistrés, etc.

Cette organisation devrait être formée d'hommes non mobilisables, ainsi que de femmes de bonne volonté. C'est là que les « Aides mobiles » pourront rendre de grands services. Tout ce travail devra être fait en collaboration étroite avec la D. A. Il est aussi nécessaire que de nombreux abris soient prévus, ainsi que des entrepôts où le matériel sera déposé à l'avance. Un film impressionnant sur des bombardements, spécialement en Chine, illustra cet exposé d'une façon saisissante.

Pour clore la journée, M^{me} Haemmerli-Schindler prononça quelques paroles sur notre responsabilité de femmes suisses, montrant comment nous ne devons pas nous confiner dans notre vie privée — ménage, enfants, — mais savoir aussi accepter des responsabilités collectives, et nous entraîner dès maintenant pour un travail précis, sans croire que nous pourrions improviser lorsque le moment critique sera arrivé. M^{me} Wagnière (Genève) insista à son tour sur le rôle de la famille, sur nos foyers qui sont les cellules vivantes de notre pays: « Vivons dans un esprit de compréhension, ne critiquons pas, mais pensons à nos ancêtres qui, dans un bel acte de foi affirmatif, ont créé la Suisse telle qu'elle est actuellement: « Petit pays si grand, notre pays. »

Cette journée a apporté un bel enrichissement à toutes celles qui y ont assisté. Nous avons réalisé une fois de plus ce que nous, femmes suisses, pouvons faire pour le pays dans des domaines si variés et suivant nos capacités. Nous avons senti le vrai lien qui nous unit toutes malgré la diversité des langues. Notre reconnaissance va aussi à nos sœurs de Neuchâtel, qui nous ont reçues avec tant d'amabilité.

I. DE RHAM.

Les femmes âgées de 18 à 50 ans qui s'intéresseraient à la création éventuelle d'« Aides mobiles » à Genève sont priées de s'adresser par écrit à M^{me} de Rham-Gampert, rue des Granges, 16 Genève.

lades, au 42^e rang de la liste des 42 pays principaux où existent des Sociétés de Croix-Rouge! C'est dire combien urgentes sont certaines réformes, sur lesquelles nous reviendrons prochainement d'après le travail du Dr. Leemann, notre tâche étant maintenant, tout comme elle l'a été à plusieurs reprises depuis 1913, d'apporter aussi notre pierre à l'édifice à construire, et d'alerter à cet effet l'opinion publique féminine si directement touchée par cette question.

E. Gos.

La 11^e Journée des Femmes neuchâteloises

(21 mars 1943.)

Cette rencontre, organisée par le Centre de liaison des Sociétés féminines de Neuchâtel, a remporté un succès complet et réjouissant, dû à la nombreuse participation d'un public venu de tous les coins du canton, attentif, réagissant aux bons endroits, et tout disposé, nous a-t-il semblé, à mettre en pratique la parole entendue. La grande Salle des Conférences s'était faite accueillante avec son décor gracieux de plantes rouges et vertes, qui fut fort remarqué.

Cette rencontre de Neuchâteloises avait été pré-

blesse est regrettable, car si l'on eût ajouté les frais de tous ces départs, ceux d'un abaissement durable eussent été trouvés.

Il convient de faire une place à part à *La Fronde* qui parut de 1897 à 1903 et fut réellement le premier grand quotidien féministe. Sous l'intelligente direction de sa fondatrice, M^{me} Marguerite Durand, ce journal fit des campagnes restées célèbres, et occupa un rang de choix dans la presse européenne. Beaucoup d'hommes éminents fréquentaient sa rédaction. *La Fronde* comptait des collaboratrices en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Espagne. Porte-parole de tous les partis féministes, sans distinction de culte ni de race, démontrant que la prétendue infériorité des femmes était une légende, elle fut l'application pratique des théories qu'elle soutenait.

La création de plusieurs journaux socialistes, prolétariens et syndicalistes marquèrent le début du siècle. C'est aussi à cette époque que fut instauré le journal *La Française*, organe du féminisme français, créé par Jane Mism. La guerre a momentanément suspendu l'activité de cet excellent confrère, qui a marqué une date dans le grand mouvement d'expansion et de coordination que fut toujours le mouvement féministe.

Passant à l'Allemagne, M^{me} Schurch nous rappelle que la question féministe fut là-bas, avant tout, une question d'éducation — favorisée par les nouvelles conceptions culturelles et sociologiques de la philosophie — et non une question politique comme en Angleterre et aux Etats-Unis. Si le travail était considéré comme un libérateur par les femmes de la bourgeoisie, il représentait pour les ouvrières un dur esclavage. Il est si-

gnificatif que ce soit un homme, Kern, qui ait innové un journal destiné à défendre les intérêts des femmes: *l'Allgemeine Frauenzeitung*. Sans doute encouragée par cet exemple, la comtesse de Guillaume-Schack se mit résolument du côté des ouvrières et fonda elle-même *Die Staatsbürgerin*, où elle ne craignait point de dévoiler l'affreuse misère dont souffraient la plupart des « petites employées ». Mais bientôt *Die Staatsbürgerin* fut déclaré « dangereux pour l'Allemagne » et de ce fait supprimé.

Un seul journal survécut aux périodes troublées que l'auteur passe rapidement en revue. Ce fut *Die Frau*, revue mensuelle fondée en 1893 par Hélène Lange. La particularité de cette revue est que, sans relever d'aucune association, elle se donna pour tâche d'unifier en une seule et même cause toutes les revendications féminines particulières. Dans l'Allemagne dite « nouvelle » *Die Frau* a continué à paraître.

(A suivre) René Gos.

gnificatif que ce soit un homme, Kern, qui ait innové un journal destiné à défendre les intérêts des femmes: *l'Allgemeine Frauenzeitung*. Sans doute encouragée par cet exemple, la comtesse de Guillaume-Schack se mit résolument du côté des ouvrières et fonda elle-même *Die Staatsbürgerin*, où elle ne craignait point de dévoiler l'affreuse misère dont souffraient la plupart des « petites employées ». Mais bientôt *Die Staatsbürgerin* fut déclaré « dangereux pour l'Allemagne » et de ce fait supprimé.

Un seul journal survécut aux périodes troublées que l'auteur passe rapidement en revue. Ce fut *Die Frau*, revue mensuelle fondée en 1893 par Hélène Lange. La particularité de cette revue est que, sans relever d'aucune association, elle se donna pour tâche d'unifier en une seule et même cause toutes les revendications féminines particulières. Dans l'Allemagne dite « nouvelle » *Die Frau* a continué à paraître.

(A suivre) René Gos.

Nos femmes peintres

Eug. HAINARD - BÉCHARD
(Genève)
Eglise de Montagne



Cliche Pro Infirmis

Les cartes de „Pro Infirmis“

« La femme a ceci de commun avec l'ange que les êtres qui souffrent lui appartiennent », disait le grand Balzac. Et il est vrai que le spectacle de la souffrance émeut toujours le cœur de la femme. Mieux que quiconque, elle compatira donc au sort des infirmes; elle prendra part au chagrin d'une mère dont le petit est sourd ou arriéré; à la douleur de celles dont les enfants naissent difformes ou perdent l'usage d'un membre à la suite d'un accident ou d'une maladie. Mais elle saura

aussi, consciente de la responsabilité de tous envers les infirmes et les anormaux, lutter contre les causes d'anomalies.

Par sa vente annuelle de cartes, Pro Infirmis donne à chacune l'occasion de traduire sa sympathie envers les déshérités par un geste concret. En achetant la jolie série des cartes Pro Infirmis, vous aurez la satisfaction de venir en aide à l'un des infirmes de votre canton. Au nom de ses protégés, Pro Infirmis vous dit à l'avance un chaleureux merci!

BAECHLER
Tenturiers, spécialistes du tapis.

Henri Genevay
AMEUBLEMENTS ET TENTURES
Genève
20, rue Sturm - Tél. 4.24.65

Papiers Peints
DUMONT
19 B° HELVETIQUE

J. MORI S.A.
TAPIS D'ORIENT
LE PLUS GRAND CHOIX - LES PLUS BAS PRIX
Rayon spécial de
TAPIS à la machine
25, RUE DU RHONE

Le Consommateur
soucieux de ses Intérêts
fait ses achats à la
COOPÉRATIVE

La femme d'aujourd'hui
porte le bijou de
demain
VACHERON
CONSTANTIN